Crèche municipale de Voreppe

Guichet Unique – Modes de garde
04.76.50.75.40 – rpe.voreppe@ville-voreppe.fr

FICHE DE PRE INSCRIPTION A LA CRÈCHE

La commission d'attribution des places se réunit une fois par an au cours du premier trimestre. Les demandes sont étudiées par ordre chronologique d'inscription et selon les critères définis dans le règlement de fonctionnement de la structure. Les nouvelles entrées ont lieu principalement entre fin août et fin octobre de chaque année. Une fois votre pré-inscription déposée auprès du guichet unique de la ville ou de la crèche, celle-ci reste valable pour les rentrées suivantes sans démarche particulière de votre part.
Si une place venait à se libérer en cours d'année (déménagement d'un enfant, entrée à l'école), le service petite enfance de la ville de Voreppe s'appuiera sur la liste d'attente pour attribuer cette place.
Le Guichet Unique de la ville de Voreppe vous contactera afin de vous accompagner dans vos démarches.
Nous invitons les familles à anticiper la recherche d'un autre mode d'accueil dans l'éventualité que la demande n'aboutisse pas.

ENFANT

Nom :..... **Prénom** :..... **Sexe** : .....
Date de naissance ou d'accouchement prévu : ...../...../.....
(la naissance est à confirmer dans le mois qui suit la date d'accouchement)

Mois d'entrée souhaité :.....

Temps d'accueil souhaité	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaire d'arrivée					
Horaire de départ					

Si vous acceptez un temps d'accueil qui ne correspondrait que partiellement à votre demande initiale, quelles sont vos priorités :
.....
.....
.....

RESPONSABLES LEGAUX

PARENT 1	**PARENT 2**
Nom : ..... **Prénom:** ..... Adresse : .... Tél. portable : ..... Email :.....@..... Activité professionnelle ☐ Employeur :..... Recherche d'emploi ☐ Autre (à préciser) ☐	**Nom :** ..... **Prénom:** ..... Adresse (si différente du parent 1) .... Tél. portable : ..... Email :.....@..... Activité professionnelle ☐ Employeur :..... Recherche d'emploi ☐ Autre (à préciser) ☐.....
Situation familiale : En couple ☐ Célibataire ☐ - Séparés ☐ - Divorcés ☐	

SITUATIONS PRIORITAIRES

En lien avec la situation familiale :

☐ Parent isolé (isolement familial et pas de coparent)
☐ Parent porteur de handicap supérieur ou égal à 50 %
☐ Parents mineurs
☐ Enfant autre que celui accueilli porteur de handicap
☐ Orientation par des professionnels sociaux, médicaux et paramédicaux (PMI, hôpital, ASE, assistante sociale du département…) dans un contexte de fragilité

En lien avec la situation de l'enfant :

☐ Enfant porteur de handicap et/ou de maladie chronique
☐ Handicap en cours de détection
☐ Présence de plusieurs enfants d'une même fratrie, simultanément dans l'établissement, pendant au moins 6 mois
☐ Demande simultanée pour une fratrie non gémellaire
☐ Naissances multiples

En lien avec la situation d'emploi :

☐ Orientation par un organisme d'accompagnement au retour vers l'emploi (PLIE, maison de l'emploi, France Travail)
☐ Parents étudiants
☐ Parents en formation qualifiante
☐ Parents en reconversion professionnelle

☐ Vous avez une situation particulière à nous déclarer ? Faites-le nous savoir :

……
……
……
……
……

Je déclare exacts les renseignements portés ci-dessus et m'engage à signaler toute modification relative aux éléments de mon dossier.

Fait à ……

Le _____ / _____ / _____

Signature des représentants légaux :